

Bonne et heureuse année 2009

Chers amis du Parc du Rocher,

La Vendée, le département de la Mer ! Chaque fois que je vois une émission sur le Vendée Globe, je rêve à ces voiliers surpuissants qui affrontent les océans ... je m'embarque dans leurs courses d'écume ... mais mon esprit retourne d'instinct, vers ce secteur de l'Atlantique, à la Grière, vers vous, le Parc du Rocher, et notre Association qui a mission de l'embellir. Il est bien temps que je vous donne de ses nouvelles. Avant tout, je vous adresse à chacun, mes vœux les plus cordiaux ! Que les vents des saisons vous soient favorables et que votre barque ne perde pas son cap, celui d'une vie pleine de santé et de bonheur partagé !



Depuis l'été, des nouveautés se sont mises en place. Les **réunions de quartier** ont changé de style et inauguré une nouvelle manière pour la municipalité d'écouter les demandes des uns et des autres, de les mettre en perspective dans des projets à terme et d'en organiser la réalisation.

Mais l'essentiel s'est très vite imposé à tous : le devenir de **nos dunes vulnérables** face à l'érosion marine permanente. Cette préoccupation déjà majeure en début de saison et lors de notre AG du 9 août, nous a déterminés à mieux nous informer, de notre côté. Ce point vital a été abordé ensuite avec M. le Maire lors de la réunion des présidents de parcs. Enfin, l'exposé des résultats d'une récente étude hydro sédimentaire sur notre secteur côtier nous a permis de vous synthétiser les points intéressants surtout notre zone.

Nos appareils photos ont fureté, à la mi septembre, parmi les nombreux types de **défenses contre la mer**, mises en place depuis une cinquantaine d'années. Ces défenses vont se renforcer et se diversifier dans l'avenir. Nous vous les présentons, ainsi que l'état actuel des projets de la mairie sur le futur épi courbe avec sa fonction nouvelle de brise houle. Cette réalisation ne se fera pas sans études complémentaires visant à se prémunir avec certitude d'éventuels risques d'érosion sur les plages en aval, celles de la Grière.

Bousculant quelque peu l'essentiel, l'urgence de l'enquête publique sur le **projet de Sentier Littoral**, nous a mis dans la nécessité de réunir, deux jours avant Noël, un CA qui décide, puis vous informe tous par courrier. Nous vous donnons la suite du « feuilleton ». Cette réflexion associative et la réaction collective qui a suivi, ont abouti à un résultat très positif : la modification vraisemblable du tracé présenté.

La parole aux lecteurs : Deux d'entre vous, familiers du va et vient entre leur domicile et leur résidence secondaire, ont bien voulu nous communiquer leur expérience de résidents semi permanents. Merci à eux de ce partage ! Plus la parole circulera librement entre ses 139 adhérents et plus notre association sera vivante.

Raymond Pilet, président

Réunion de quartier nouveau cru, le 21 novembre.

Nouveau fonctionnement : Il y a désormais 2 quartiers ; d'une part la Tranche centre, les Parcs de la Grière, et le Phare, et d'autre part la Terrière. Chaque quartier est réuni une fois par an. Le thème, fixé au préalable par la mairie, était cette année la circulation / voirie. Nous avons sans doute gagné en efficacité, et peut être perdu en proximité et facilité d'expression. Le matin nous avions préparé à 4 administrateurs les 8 demandes que notre Association a exprimées le soir, dans le cadre des améliorations de voirie, principalement. Ces demandes ont toutes été transmises au Directeur du Centre Technique Municipal et nous sommes revenus assurés de garder l'excellente collaboration habituelle des années passées avec ces Services , si précieuse pour notre parc.

Une de nos demandes a particulièrement retenu l'attention des conseillers qui animaient cette réunion : « un projet paysagé pourrait-il être esquissé par notre Association en lien avec les Services Techniques Municipaux, pour le repérage des endroits qui nous apparaîtraient propices ? » Une Commission de paysagement étant en train de se mettre en place à la mairie à cette époque, un membre de notre CA a donc été invité à y participer, sur le projet concret que nous proposons. Si ce projet consistant à paysager les espaces publics favorables de notre parc, était réalisé, le Parc du Rocher pourrait servir de base d'expérimentation pouvant être étendu ensuite aux autres parcs. La mairie souhaite que ces opérations entraînent chez les résidents de parcs un civisme accru dans l'approche de leur environnement et le développement végétal de leurs propriétés.

des dunes vulnérables

Notre premier regard est souvent pour la mer. A peine arrivés aux beaux jours, dans le parc du Rocher, nous allons la saluer, attentifs à la hauteur du sable de la plage et... aux dunes ... pour observer leur état, après les tempêtes et les grandes marées d'hiver. Elles avaient vraiment reculé ces dunes en décembre 2006 et pas mal aussi en mars 2008. La houle, les courants et les vents venant de plus en plus du sud-ouest les attaquent, surtout quand gros temps et forts coefficients se cumulent. Ajoutez à cela quelques centimètres annuels de montée du niveau de l'océan, et les agressions de la mer sont un peu plus méchantes chaque année. Cette surveillance amicale est même quotidienne pour les résidents permanents de notre parc.



Nos observations inquiètes de cet été ont marqué notre mémoire : trop peu de ganivelles debout pour protéger ces dunes familières des Parcs de la Grière, pas encore de pancartes d'interdiction d'accès, quelques familles inconscientes laissant leur progéniture les piétiner et les transformer en toboggan sous nos yeux effarés. Le calendrier électoral de mars avait zappé malencontreusement les commandes de ganivelles, alors en rupture de stock. Certains estivants inciviques ont fini d'amplifier les dégâts, en écrasant ces espèces végétales si utiles pour fixer et engraisser les dunes grâce au sable de cinglage.

Nous en avons largement débattu à notre AG du 9 août et ces échanges sur l'érosion marine, la protection déficiente des dunes, la nécessité d'alerter pour éviter les ruptures de stock de ganivelles à l'avenir furent fort animés ... Le débat est alors repris par M. le Maire qui nous « assure que le souci de la municipalité est de protéger non seulement la plage de La Tranche, mais également les 13 km de plages tranchaises. » Ce thème a été le plus important de nos discussions.

Nos reporters de la mi septembre sont revenus étonnés, de leur randonnée photographique. Curieux de savoir comment se portait plus largement le trait de côte tranchais, en fin de saison, ils sont allés faire des clichés de la Pointe de la République (juste avant la Pointe du Grouin) jusqu'à la Porte des Iles (après Sainte Anne). De nombreuses dunes étaient aussi ouvertes et libres d'accès que celles du Rocher. Par endroits, certains espaces dunaires étaient restés très bien protégés.

Lors de la réunion des présidents de parcs, le 18 octobre, nous avons rappelé l'urgence de la protection des dunes à M. le Maire. Il nous a écoutés, rassurés et informés des dispositions qui seraient prises avant la fin de l'année 2008 (remise en place des ganivelles déjà arrivées aux Services Techniques Municipaux, renforcement des mesures de protection interdisant l'accès). M. le Maire nous a affirmé en conclusion « Aujourd'hui, les plages et les dunes sont notre priorité. »

Exposé d'une étude des phénomènes d'érosion sur le littoral vendéen, en mairie de La Tranche, le 23 octobre, auquel le président a assisté et qui présentait les résultats d'une analyse hydro sédimentaire réalisée depuis 2 ans par un cabinet danois : DHI, missionné par la DDE de Vendée. Voilà les données que nous en avons retirées concernant notre petit bout de trait de côte du Parc du Rocher :



- selon des repérages par photographies aériennes réalisés par l'IGN et par l'IFREMER, de 1975 à 2001, nos dunes du ROCHER ont reculé d'une fourchette annuelle de 0,6 m à 1,4 m.
- de 60.000 à 70.000 m³ de sable par an, partent de notre secteur en direction de la Pointe d'Arçay, suivant un courant d'ouest en est (courant que tous les baigneurs de nos plages expérimentent régulièrement)
- la houle dominante attaque notre côte en venant de l'ouest-sud-ouest et se dirigeant vers l'Est – nord-est
- selon des projections partant de 2001 et allant jusqu'à 2027, le trait de côte au niveau du parc du Rocher (donc les dunes) devrait reculer de 16 m (année de base 2001)
- dernière donnée sympathique, elle : à la rubrique *aléa submersion*, il est noté *néant* dans notre portion de côte.

La somme d'informations qui a été communiquée à l'assistance sous forme de CD est passionnante et nous permet de commencer à entrevoir les données de la situation à partir desquelles les pouvoirs publics pourraient opter pour telle ou telle défense du trait de côte à l'avenir. Elle nous permet aussi de prendre de la distance avec certaines rumeurs traditionnelles du style « le mer rend toujours le sable qu'elle a pris » ... chez nous, elle le rend ... mais ailleurs, assez souvent.

... à défendre encore ... et peut-être aussi autrement !!!

Défense douce : la « ganivelle nouvelle » est arrivée !

des **ganivelles neuves** ont été posées vers le 15 décembre 2008 protègent la totalité des dunes du Parc du Rocher. La municipalité tenu parole et nous nous en réjouissons. Pour mémoire : 1^{ère} fonction des ganivelles : piéger à leurs pieds le sable de cinglage, ce qui permet à la dune de se reconstituer, juste en haut de la plage. 2^e fonction : empêcher l'accès du public et des engins motorisés. Limites des ganivelles : elles ne résistent pas aux tempêtes par leurs coefficients ce qui génère un coût réel et un gros travail pour le remplacement. Elles sont indispensables, mais insuffisantes.



une nouvelle pratique de pose des ganivelles est utilisée depuis cette année par les Services Techniques Municipaux. Elles seront étagées sur 3 rangées. En décembre, la rangée du haut et la rangée intermédiaire ont été posées (voir nos 2 photos du 22.12. 08). La rangée du bas, celle qui est balayée la première aux fortes marées de printemps, ne sera établie qu'en juin, juste avant la saison. Cette pratique nous offrira des dunes vraiment protégées en tout début de saison estivale.

Les défenses dures rencontrées dans notre reportage de la mi septembre :

- **enrochements longitudinaux** : la plupart du temps efficaces, comme les 450 m proches de notre parc, construits en urgence en 1966, entre l'avenue Les Nolleaux et l'avenue de l'Atlantique. Leur limite, au-delà de l'esthétique, est à terme leur affouillement possible à la base, sous les coups de la houle. « *La vague, frappant sur les roches, met le sable en suspension qui est emporté plus au large par les ondes réfléchies.* » (photo ci-dessous n°1)
- **les perrés bas** : soit en béton, construits par les riverains pour protéger leur propriété en front de mer, particulièrement entre le GCU et Sainte Anne (photo ci-dessous n°2). Soit en roches, en haut de plage comme aux Générelles.
- **les épis** : nous connaissons ces lignes de gros blocs de roches, perpendiculaires à la côte ; la plage de la Grière en comporte une batterie de 8, de 40 à 100 m de long. D'une année sur l'autre et quoiqu'on en ait dit, ils ont plutôt bien maintenu le niveau du sable mais surtout en haut de nos plages, évitant des dérives trop importantes vers La Faute. (photo n°3)
- **les gabions longitudinaux** : gros galets enfermés dans du grillage. Nous en avons trouvé dans la partie ouest du front de mer d'autrefois, à Clémenceau. Ce sont les témoins des effets de la digue estacade construite en 1964-65, dévastatrice de la dune en aval sur 2 à 300 mètres de profondeur, dans les mois qui suivirent.
- **expérimentation de protection en bottes de paille** : aux Générelles, suite à la tempête de 2006, une nouvelle protection a été mise à l'essai : constituée de bottes de pailles pressées, retenues par un treillis en plastique et tenues par des poteaux verticaux. Il reste à voir dans la durée, quelle sera la résistance de cette technique. (photo ci-dessous n°4)



Les défenses de restauration ou de type brise houle :

- **la recharge du sable emporté par les courants de dérive** : C'est l'opération réalisée en toute urgence sous l'impulsion du nouveau Maire dès juin 2008. Ces travaux de rechargement sur la Grand Plage ont « *consisté à compenser la pénurie de sable et à corriger le déficit sédimentaire par des apports extérieurs.* » C'est aussi une vraie défense par anticipation pour éviter que l'an prochain, les plages en aval soient dégraisées plus sévèrement.
- **Le rechargement stabilisé par un éventuel épi courbe** (1) : après les études hydro sédimentaires dont nous avons parlé précédemment, à ce jour, la municipalité s'intéresse à la possible création d'un épi courbe de 400 m de long et d'environ 3 m de hauteur. Sa fonction : casser la houle qui creuse la dune aux tempêtes. Il serait implanté à la Pointe la République. Quant à son éventuelle réalisation, M. le Maire s'en est expliqué clairement à la réunion des présidents de parcs du 18 octobre : « *Monsieur Kubryk confirme que l'épi ne sera pas réalisé avant deux ans. Les résultats des investigations en cours auront été publiés et étudiés d'ici là. L'engagement est pris de ne rien faire sans avoir l'assurance que les plages en aval, entre autres celles des parcs de la Grière, ne seront pas touchées. Il faut savoir que de toute façon, la construction de l'épi nécessiterait un rechargement en sable de chaque côté une fois construit. La récupération du sable issu du dragage du Lay est d'ores et déjà acquise pour la commune dès que les opérations de dragage recommenceront* »

(1) voir le n° 51 de LA TRANCHE MAGAZINE de juin 2008 p 10 et 11

un sentier vraiment littoral ... au sommet des dunes stabilisées ...

enquête publique, suite :

Le 2 janvier, 4 administrateurs de notre Association sont allés remettre en main propre au commissaire enquêteur l'avis décidé par le CA dans sa séance extraordinaire du 22 décembre et dont nous vous avons adressé le texte dans notre courrier du 26 décembre. Ils ont également remis une lettre d'accompagnement du président signalant une erreur du document, le premier jour de l'enquête. **Avant la fin de l'enquête**, plusieurs de nos administrateurs et un certain nombre d'adhérents ont fait des courriers argumentés, d'autres ont porté leurs remarques sur le registre d'enquête, appuyées parfois de documents photos, allant dans le sens d'une implantation privilégiée du sentier littoral en bordure de mer, en évitant au maximum les voies routières.

Le 7 janvier, dernier jour de l'enquête, l'association « La Tranche Patrimoine » a remis au commissaire enquêteur une pétition solidement argumentée et appuyée par 367 signataires, allant dans le même sens que l'avis de notre association. Au moment de la clôture, le commissaire enquêteur, a informé alors de l'annulation pure et simple de l'enquête publique pour vice de forme. Il remettra toutefois son rapport d'enquête sur l'ensemble des réactions collectées aux autorités compétentes.

Nous pensons que la conjonction des oppositions au tracé proposé, plus importantes que prévues, dans une période pourtant peu confortable, devrait donner matière à réflexion aux différents décideurs.

Et maintenant ? Il n'est pas impossible que dans plusieurs mois, un tracé modifié intégrant les remarques provoquées par le premier projet, soit à nouveau soumis à enquête publique. Nous remercions tous ceux d'entre vous qui avez pu vous impliquer dans cette démarche. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée par les autorités à ce Sentier Littoral que nous désirons de plus en plus. Nous restons totalement déterminés à défendre la qualité et la longueur de vos futures promenades avec « vue sur mer »!

d'une île à l'autre

Quitter L'île de France, la forêt de Fontainebleau pour retrouver le Parc du Rocher, admirer la mer et l'Île de Ré. Voilà notre transhumance qui a débutée en 1974, (durée 1 mois) qui avec le statut de retraités arrive maintenant à un séjour d'environ 7 mois par an. Notre retour ... ah ! le château d'eau. Nous approchons. Un grand calme règne dans "notre Parc". Une grande respiration, la tranquillité, l'ouverture de la maison.....l'émotion au RDV. Puis commencent les premiers contacts avec nos amis résidents permanents : Comment s'est passé votre hiver ? Après cela, une promenade dans le Parc, les maisons inhabitées semblent tristes. Pas un bruit..... Visite de la dune : comment va la plage ? Qu'a fait la dernière tempête ? Force est de constater que rien ou presque n'arrête notre amie la mer que l'on aime malgré ses colères. Fini les constatations, il faut relever les manches, arracher les mauvaises herbes, nettoyer par ci, replanter par là, avant que nos vacanciers arrivent. Car ils sont impatients de retrouver "leur plage", le même endroit que maman et papa... Pour la 4ème génération, les copains copines se donnent rendez-vous encore et toujours sur la plage. Au fur et à mesure que les jours s'allongent les commerçants de la Grière ouvrent leurs échoppes : fruits, légumes, pain, rôtis et marchands divers se rapprochent..... Puis le soir les animations de rue, cirques, manèges ... manifestent leur présence par une augmentation des Db : c'est la fête. Une animation de taille a hélas disparu : Daniel et son

nougat rouge, coca, ses glaces généreuses. La sortie du soir pour les petits et les parents gourmands. La température étant à son zénith les conifères redoublent de parfums. Ça crépite de partout, la brise marine transporte le tout avec douceur. Et puis les vacanciers rangent les planches à voile et autres matériels de plage, le bronzage est parfait "pour le coup d'oeil". Les voitures se remplissent, mais le départ est proche il faut se quitter.... Les maisons se refermeront tout doucement ainsi que leurs activités saisonnières, bientôt le silence s'installera de nouveau..... Sur la terrasse profitant des derniers rayons du soleil, un BRUIT vient troubler notre tranquillité Qu'est-ce ? Rien d'autre que le réfrigérateur qui vient de s'enclencher. Notre PARC est vraiment magnifique, conservons-le longtemps en le fleurissant de plus en plus pour notre bonheur et celui des générations futures.....

Martine et Francis OGIER

Un programme très varié d'animations en avant et après saison est proposé par la municipalité et l'association des commerçants de La Grière à partir de février 2009 ([voir site La Tranche - rubrique agenda](#)). Voilà qui ravira les résidents permanents et intermittents !



Au revoir Jean Luc ! L'un de nos administrateurs, Jean-Luc RAINETEAU, nous a quittés. Il s'en est allé en même temps que l'année 2008, le 31 décembre, après quatre années de luttes courageuses. Il avait 61 ans, une famille et des amis à qui il a tant donné, une municipalité dont il fut maire adjoint pendant 12 ans, chargé du sport, lui, l'ancien marathonien. Il venait de prendre sa retraite après toute une carrière dans les douanes et s'apprêtait à revenir dans sa Vendée natale. Adhérent de notre association depuis 10 ans il servait l'association comme administrateur depuis 2002. Il fut pour moi un conseiller précieux, connaissant si bien les rouages des administrations. Nous lui devons la pose des grosses bouées de balisage des bouchots, côté mer. Il était progressivement devenu un ami ... entre deux dorades ... on parlait de la vie ... Les « bateliers » du Parc et les pêcheurs sont en deuil, eux aussi. Nous étions 5 adhérents le 5 janvier à LISSES, pour l'accompagner, et entourer Dominique son épouse, leurs enfants et leurs petits enfants, dans cet au revoir si émouvant, si dense et si collectif. Je l'ai remercié, en votre nom à tous, ce jour là.

Raymond PILET